

- 29 derez, (les Danois, Moscovites, Saxons
30 & Polonois au service du Roi Auguste.)
31 Le surplus payera rançon sur le pied du
32 Cartel qui est un mois de paye ou solde
des Officiers & Soldats &c.

Il est à remarquer qu'il y avoit alors en Suede grand nombre de prisonniers Danois ou des autres Confederez, que le même Comte de Steimbock fit dans les deux Batailles qu'il gagna sur le Roi de Dannemarck; l'une à Helsimbourg le 10. Mars 1710. l'autre à Gadembusch le 20. Decembre 1712. On lui promit d'en faire un échange contre pareil nombre d'Officiers & Soldats, qu'une necessité le contraignoit de mettre entre les mains des Danois: bientôt après la conclusion du Traité dont jé viens de rapporter les termes, on envoya de Suede l'argent necessaire pour payer la rançon des autres: cependant l'échange ne se fit pas, parce que les Allicz du Roi de Dannemarck Jugerent plus à propos que les Suedois restassent prisonniers, afin que la Suede étant déruë de forces, il fût plus aisé au Czard de Moscovie de continuer ses conquêtes, & aux autres Confederez de subjuguier la Pommeranie.

Sur la bonne foi du Traité les Danois qui étoient prisonniers en Suede, trouverent toutes les facilitéz possibles de revenir chez eux: il n'en fut pas de même des Suedois, car on les veilloit de près, n'ayant permis qu'à peu d'Officiers malades ou blesez de passer en Suede: cependant il s'en échapa quelques-uns, qui pourtant envoyèrent leur billet, que s'ils n'étoient pas

*Il s'en sau-
ve plusieurs
de part &
d'autre.*